

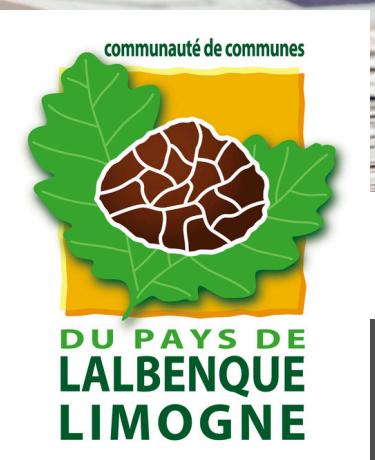


Communauté de Communes
PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE

REVUE DE PRESSE

INFORMATIONS DE LA CCPPL

Semaine du 20 octobre au 26 octobre 2025



PARUTION
23 OCT. 2025

LADEPECHE.fr

<https://www.ladepeche.fr/2025/10/23/le-sdis-46-renforce-ses-partenariats-avec-lehpad-la-balme-et-les-ambulances-du-soleil-13008135.php>



Le SDIS 46 renforce ses partenariats avec l'Ehpad La Balme et les Ambulances du Soleil

L'essentiel ▶

Le service départemental d'incendie et de secours du Lot (Sdis 46) a signé deux conventions avec l'Ehpad La Balme et les Ambulances du Soleil pour soutenir la formation des sapeurs-pompiers volontaires et consolider les liens avec les acteurs locaux.

Récemment à Limogne-en-Quercy, le service départemental d'incendie et de secours du Lot (Sdis 46) a officialisé deux conventions de partenariat avec l'Ehpad La Balme et les Ambulances du Soleil. Ces accords visent à favoriser la formation des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et à renforcer la coopération entre le Sdis et les structures locales.



La première signature, organisée à l'Ehpad, marque le renouvellement d'une convention existante. Trois agents du centre d'incendie et de secours (Cis) de Limogne-en-Quercy sont concernés : l'adjudant-chef Romain Chappas, cuisinier, la sapeure de 1re classe Marie-José Teulier, agente administrative, et la sapeure de 1re classe Audrey Unal, aide-soignante. La cérémonie s'est tenue en présence du président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne, de la directrice de l'établissement, du capitaine Munoz, chef de l'unité territoriale d'incendie et de secours (UTIS) de Cahors, et du lieutenant Fabrice Mercadier, chef du Cis de Limogne-en-Quercy.

En parallèle, une nouvelle convention a été signée avec les Ambulances du Soleil, basées à Puy-l'Évêque. Cet accord bénéficie au sapeur de 1re classe Thomas Cambou, également ambulancier dans l'entreprise. Depuis le 1er octobre 2025, il peut bénéficier de dix jours de formation annuelle financés par son employeur. La signature s'est déroulée en présence du capitaine Munoz, du commandant Jean-Philippe Oberdorff, chef du CIS de Puy-l'Évêque, ainsi que de Mme Delrue et M. Cédric Mangin, co-gérants de la société.

PARUTION
20 OCT. 2025

LADEPECHE.fr

<https://www.ladepeche.fr/2025/10/21/la-plateforme-qui-facilite-lemploi-saisonnier-dans-le-lot-13005293.php>

Lalbenque. La plateforme qui facilite l'emploi saisonnier dans le Lot



Jeudi 16 octobre, Pierre Massabeau (directeur du développement économique de la communauté de communes Quercy Bouriane) et Michaël Neveu, de Terres de Saison, ont présenté aux élus communautaires de Lalbenque - Limogne, le dispositif Lot Terres de saisons. Son objectif est d'accompagner et structurer l'emploi saisonnier dans le Lot en facilitant la mise en relation, l'accueil et la fidélisation des travailleurs saisonniers sur le territoire.

Pensé comme un outil pratique et collectif, Lot Terres de saisons réunit collectivités, employeurs, prestataires et travailleurs saisonniers autour d'un même objectif : faciliter la vie de tous ceux qui font vivre les saisons lotoises. Ses priorités sont claires : attirer et fidéliser les saisonniers, faciliter le recrutement pour les entreprises partenaires, globaliser l'offre de services.

Sur www.terres-de-saisons.fr, chacun peut créer gratuitement son compte. Le compte saisonnier permet de consulter des offres d'emploi géolocalisées, d'accéder au calendrier des saisons pour enchaîner les contrats tout au long de l'année, de repérer les logements disponibles à proximité et de découvrir des bons plans locaux. Il facilite aussi la vie quotidienne en aidant à lever les freins liés à la santé, à la mobilité, à la garde d'enfants ou aux démarches administratives. Chaque utilisateur bénéficie d'un accompagnement personnalisé pour bien vivre sa saison dans le Lot, avec une cartographie interactive et des informations actualisées sur les métiers et les besoins du territoire.

Le compte employeur simplifie quant à lui le recrutement et la fidélisation. Il offre un appui pour rédiger et diffuser les offres, un accès à une CVthèque de profils géolocalisés, classés par métier, date de disponibilité, mobilité, diplômes, certificats ou permis spécifiques, ainsi qu'un service de préqualification des candidatures. Les entreprises peuvent ainsi trouver plus facilement les bons profils, mutualiser leurs besoins avec d'autres structures

locales et bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs enjeux saisonniers.

Lot Terres de saisons, c'est bien plus qu'un site : c'est un réseau lotois engagé où employeurs, saisonniers et collectivités travaillent ensemble pour lever les freins à l'emploi et rendre les saisons plus agréables, plus attractives et plus durables.

PARUTION
20 OCT. 2025

LADEPECHE.fr

<https://www.ladepeche.fr/2025/10/19/les-decisions-du-conseil-communautaire-13001707.php>

Les décisions du conseil communautaire



Le conseil de la communauté de communes du Pays de Lalbenque/Limogne s'est réuni le jeudi 16 octobre à 14 h 30, salle J.-J. Chapou, présidée par J. C. Sauvier.

Le dispositif "Lot Terres de Saison" a été présenté. Il vise à accompagner et structurer l'emploi temporaire dans le Lot en facilitant la mise en relation, l'accueil et la fidélisation des saisonniers sur le territoire.

Pour la création d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la Maison communautaire pour l'autoconsommation collective, les conseillers ont validé les devis d'entreprises.

La CCPLL a reconduit l'aide "projet sportif jeunes" de 5 à 15 ans domiciliés sur le territoire de la communauté de communes dans le cadre de son action sportive et culturelle.

La participation communale exceptionnelle pour l'adhésion au SDIS a été votée.

Au budget principal, l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables et éteintes a été actée. Le budget primitif fera l'objet de la Décision Modificative n° 2, visant à ajuster les crédits ouverts aux réalités financières et aux besoins effectifs.

Actée après de longues discussions, la convention entre la Région, le Groupe d'action locale Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) Grand Quercy et les structures intercommunales de son périmètre pour la mise en place d'aides économiques dans le cadre spécifique des contreparties nationales des aides Leader.

Centre scénographique "Les Phosphatières de Bach" : validation du modèle de gestion de l'installation photovoltaïque.

Habitat : un futur diagnostic des hébergements vacants sera lancé, avec partage et collecte de données. La signature de la convention France Rénov'46 en juin 2025, avec le Département du Lot et l'Anah, constitue une première étape dans la construction d'une véritable stratégie de l'habitat pour la CCPLL. Afin d'aider les élus à élaborer une stratégie d'habitat cohérente avec les réalités locales, l'intercommunalité s'appuiera sur des diagnostics concrets, en commençant par un pré-diagnostic du territoire.

Les élus ont validé la modification du tableau des effectifs des postes d'adjoints de direction de l'ALSH de Limogne et de la micro-crèche.